

# FAITS

Association pour le recyclage  
des produits électroniques  
du Québec

# SAILLANTS 2023



# TABLE DES MATIÈRES

|                            |          |
|----------------------------|----------|
| <b>MOT DE LA DIRECTION</b> | <b>3</b> |
|----------------------------|----------|

|                             |          |
|-----------------------------|----------|
| <b>LE PROGRAMME EN BREF</b> | <b>4</b> |
|-----------------------------|----------|

|                                       |   |
|---------------------------------------|---|
| Types de produits électroniques visés | 4 |
| Membres                               | 4 |
| Points de dépôt officiels             | 4 |
| Autres services de collecte           | 5 |

|                                                                       |          |
|-----------------------------------------------------------------------|----------|
| <b>ACTIVITÉS D'INFORMATION, DE SENSIBILISATION<br/>ET D'ÉDUCATION</b> | <b>6</b> |
|-----------------------------------------------------------------------|----------|

|                                                                   |   |
|-------------------------------------------------------------------|---|
| Campagne publicitaire                                             | 6 |
| Campagne destinée aux industries, commerces et institutions (ICI) | 7 |
| Relations publiques                                               | 7 |
| Notoriété du programme et impact sur la population                | 8 |

|                       |          |
|-----------------------|----------|
| <b>RÉSULTATS 2023</b> | <b>9</b> |
|-----------------------|----------|

|                                                        |    |
|--------------------------------------------------------|----|
| Quantité de produits récupérés et taux de récupération | 9  |
| Traitement des produits                                | 9  |
| Disposition des matières                               | 10 |
| Quantité de produits mis en marché                     | 11 |
| Bilan financier                                        | 12 |

# MOT DE LA DIRECTION

L'année 2023 de l'Association pour le recyclage des produits électroniques du Québec (l'ARPE-Québec) fut marquée par la mise en application des modifications apportées au Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises. Ces changements visaient à resserrer les règles entourant la récupération et la valorisation de produits visés au Québec, et ce, tant pour les entreprises œuvrant dans le domaine que pour les organismes responsables des programmes officiels. Se conformer aux exigences réglementaires a donc été au cœur de notre planification annuelle sans toutefois négliger notre mission première : assurer la gestion sûre, sécuritaire et écologique des produits électroniques que nous confie la population québécoise.

Nos façons de faire ont donc été repensées dans le but d'assurer la conformité au Règlement modifié. De nouveaux mécanismes de contrôle et outils de gestion ont été développés. Il y a d'abord eu la mise en ligne d'une plateforme Web permettant aux entreprises exerçant des activités de récupération et de valorisation en dehors du cadre de notre programme de s'inscrire à un « registre des produits électroniques ». Nous avons également déployé des efforts considérables à la préparation et à l'envoi de plusieurs communications et d'une documentation exhaustive pour expliquer la démarche. Un guide d'application des exigences contenant plusieurs gabarits destinés à la collecte de l'information a également été rédigé à l'intention des entreprises inscrites.

Sur le plan de la performance, l'ARPE-Québec a terminé l'année 2023 avec d'excellents résultats. Plus de 19 000 tonnes de **Serpuariens**<sup>MD</sup> ont été recueillies. Ce sont donc maintenant plus de 200 000 tonnes de vieux produits électroniques qui ont été détournées des sites d'enfouissement depuis nos débuts en 2012. Alors que l'accessibilité à notre vaste réseau de points de dépôt officiels s'est maintenue, nos efforts de sensibilisation ont porté fruit permettant au programme **Recycler mes électroniques**<sup>MC</sup> d'atteindre un niveau de notoriété record de 80 %.

Par ailleurs, en raison des taux de récupération atteints en 2023 et des investissements obligatoires exigés pour améliorer la situation dans certains cas, nous soumettrons à RECYC-QUÉBEC en 2024 un plan de redressement, une autre exigence réglementaire à laquelle nous devons dorénavant nous conformer. Il va sans dire que la conformité au nouveau Règlement est loin d'être une mince affaire. Au contraire, cela nécessite des efforts importants, tant humains que financiers !

Évidemment, l'ARPE-Québec poursuit son mandat d'offrir à ses membres (des fabricants, distributeurs et détaillants de produits électroniques) un programme environnemental approuvé leur permettant de se conformer à la réglementation provinciale. Nous continuerons aussi de proposer à la population et aux entreprises québécoises une solution simple et efficace pour récupérer leurs **Serpuariens**<sup>MD</sup> afin de les diriger vers le réemploi ou les recycler de façon responsable par des organisations certifiées, conformes aux normes canadiennes.

Collectivement, nous faisons une réelle différence pour la protection de l'environnement !

**Dominique Levesque**

*Directrice générale*



PLUS DE

150

TYPES DE  
PRODUITS  
ACCEPTÉS



PLUS DE

1 800

MEMBRES



PLUS DE

1 000

POINTS  
DE DÉPÔT

## LE PROGRAMME EN BREF

### Types de produits électroniques visés

Plus de 150 types de produits électroniques sont visés par la réglementation québécoise et acceptés dans le cadre du programme :

- Dispositifs d'affichage
- Téléphones conventionnels et répondeurs téléphoniques
- Ordinateurs de bureau
- Ordinateurs portables
- Périphériques d'ordinateur et de console de jeux vidéo
- Imprimantes, numériseurs, télécopieurs, photocopieurs et appareils multifonctions de bureau
- Systèmes audio/vidéo portables/personnels
- Systèmes audio/vidéo non portables
- Ensembles de cinéma maison
- Systèmes audio/vidéo et de localisation pour véhicules
- Appareils cellulaires et téléavertisseurs

Pour la liste détaillée des produits acceptés, [cliquer ici](#).

### Membres

L'ARPE-Québec compte plus de 1 800 membres, soit des fabricants, distributeurs et détaillants de produits électroniques visés et mis en marché au Québec.

Pour la liste complète, [cliquer ici](#).

### Points de dépôt officiels

Il existe au Québec plus de 1 000 points de dépôt officiels où il est possible d'apporter les vieux produits électroniques. Pour accéder à notre outil de localisation, [cliquer ici](#).

Au sein de notre réseau, nous retrouvons de nombreux écocentres et garages municipaux, plusieurs détaillants d'appareils électroniques et divers autres organismes et entreprises.







PARTICIPATION  
À PLUS DE

160  
ÉVÉNEMENTS

375  
JOURS DE  
COLLECTE

## Autres services de collecte

En plus de ses points de dépôt officiels, l'ARPE-Québec offre des services de collecte sur place aux industries, commerces et institutions. Des collectes ponctuelles et des événements spéciaux sont également organisés en collaboration avec les municipalités et certains partenaires.

Parmi les événements marquants, notons qu'au printemps, c'est dans le stationnement des Galeries d'Anjou que nous avons convié la population de l'est de Montréal. Organisée en partenariat avec le nouveau gestionnaire immobilier, JLL, cette collecte spéciale répondait à un besoin grandissant puisqu'aucune activité spéciale n'avait eu lieu dans ce secteur depuis 2019 en raison notamment de la pandémie.



De plus, à l'automne, en collaboration avec notre partenaire de longue date, Cadillac Fairview, nous avons poursuivi la tradition avec notre grande collecte de **Serpuariens<sup>MD</sup>** dans les stationnements des trois centres commerciaux CF Carrefour Laval, CF Fairview Pointe Claire et CF Promenades St-Bruno. Malgré une météo défavorable, l'événement a attiré près de 2 400 visiteurs de la grande région de Montréal.



# ACTIVITÉS D'INFORMATION, DE SENSIBILISATION ET D'ÉDUCATION

Ayant le mandat d'informer, de sensibiliser et d'éduquer ses différentes clientèles en matière de récupération et de valorisation des produits électroniques en fin de vie utile, l'ARPE-Québec a poursuivi ses efforts en 2023. Voici un survol des principales activités sur le plan des communications.

## Campagne publicitaire

Lancée en avril, en français et en anglais, la campagne publicitaire 2023 s'articulait autour d'un axe de communication accrocheur : « Recycler ses **Serpuariens**<sup>MD</sup>, ça sert pas à rien ! ». Jeu de mots fort de sens, ce slogan signature est en lien direct avec le message clé du programme.

À l'aide de scènes du quotidien, nous avons raconté « l'histoire » d'un appareil électronique au fil du temps et jusqu'à la fin de sa vie utile. Abordant à la fois les thèmes du réemploi et du recyclage, nous avons voulu souligner l'importance de donner une deuxième vie à nos appareils et de les apporter dans les points de dépôt officiels lorsqu'ils sont devenus des **Serpuariens**<sup>MD</sup>.

Diffusée à la télé, à la radio, sur Facebook, Instagram et TikTok ainsi que sur le Web, cette campagne a permis de joindre jeunes et moins jeunes, et s'est avérée à la fois efficace et appréciée du public.



Recycler ses **Serpuariens**<sup>MD</sup>, ça sert pas à rien !



Des **Serpuariens**<sup>MD</sup>, ça peut encore être utile, car ils contiennent plusieurs matières réutilisables qui peuvent servir à fabriquer toutes sortes de produits.





## Campagne destinée aux industries, commerces et institutions (ICI)

Concentrée à l'automne 2023 et déployée dans les deux langues, la campagne ICI visait à faire connaître les services offerts aux entreprises dans le cadre de notre programme.

Maximisant des placements numériques sur le réseau Google, sur les propriétés de La Presse et sur le fil d'actualité de LinkedIn, cette campagne ciblait les entreprises du secteur tertiaire de 5 à 250 employés dans les régions métropolitaines de Montréal et Québec, et plus particulièrement les PME.

## Relations publiques

L'année 2023 fut riche en visibilité dans les médias québécois ! Le fil conducteur de nos actions était de rappeler que le recyclage des produits électroniques est l'un des gestes concrets pouvant être posés pour contribuer à protéger notre planète.

Tout d'abord, dans le cadre du Jour de la Terre, notre porte-parole des sept dernières années, le vulgarisateur scientifique Martin Carli, a signé une lettre ouverte portant le message clé du programme, laquelle a été notamment publiée dans le Journal de Montréal et le Journal de Québec.

Puis, au cours du mois de mai, nous avons fait la promotion de la collecte spéciale qui se tenait aux Galeries d'Anjou, à Montréal. Pour l'occasion, Martin Carli a accordé plusieurs entrevues qui ont permis d'inviter la population à cette activité et de rappeler l'importance du programme et son fonctionnement.

Le point culminant fut la Semaine québécoise de réduction des déchets, qui s'est déroulée du 20 au 29 octobre. En plus des entrevues et mentions dans les médias traditionnels, nous avons collaboré à la réalisation d'un excellent reportage diffusé à l'émission À vos affaires sur les ondes de LCN. Nous avons aussi déployé une première campagne d'influence sur Facebook et Instagram afin de joindre un plus jeune public. Nous avons ainsi collaboré avec Florence-Léa Siry, une créatrice de contenu reconnue pour ses valeurs écoresponsables.

Toutes ces actions ont généré une portée médiatique globale de plus de 18 millions d'impressions !







**Niveau  
record :**

**80 %**

**DES QUÉBÉCOIS  
sont AU COURANT  
DU PROGRAMME.**



**97 %**

**DES QUÉBÉCOIS  
sont d'avis qu'il est  
IMPORTANT  
de se départir de  
ses vieux produits  
électroniques en  
passant par un  
PROGRAMME  
DE RECYCLAGE  
OFFICIELLEMENT  
RECONNU.**

## Notoriété du programme et impact sur la population



Nous avons sondé la population afin de mieux comprendre les connaissances et les comportements des citoyens en matière de recyclage des produits électroniques.

Les résultats sont excellents et très encourageants.

Sur le plan de la notoriété, le programme a atteint un niveau record : 80 % des Québécois sont au courant de son existence. Concernant le taux de participation, nous avons introduit en 2023 une nouvelle mesure : 74 % des foyers québécois avaient de vieux produits électroniques à recycler et 45 % d'entre eux en ont apporté un dans un point de dépôt officiel de l'ARPE-Québec au cours de l'année.

De plus, 97 % des Québécois sont d'avis qu'il est important de se départir de ses vieux produits électroniques en passant par un programme de recyclage officiellement reconnu. Cependant, 50 % ont encore des produits électroniques brisés, désuets, démodés ou non utilisés. De ce nombre, 33 % veulent se débarrasser de ces appareils, dont 28 % ont l'intention de les recycler.

À la lumière de ces résultats, il est important de poursuivre nos efforts de sensibilisation, puisque des tonnes de matières pourraient encore être récupérées et réutilisées dans la fabrication de nouveaux produits de toutes sortes au lieu d'épuiser les ressources naturelles.



# RÉSULTATS 2023

## Quantité de produits récupérés et taux de récupération

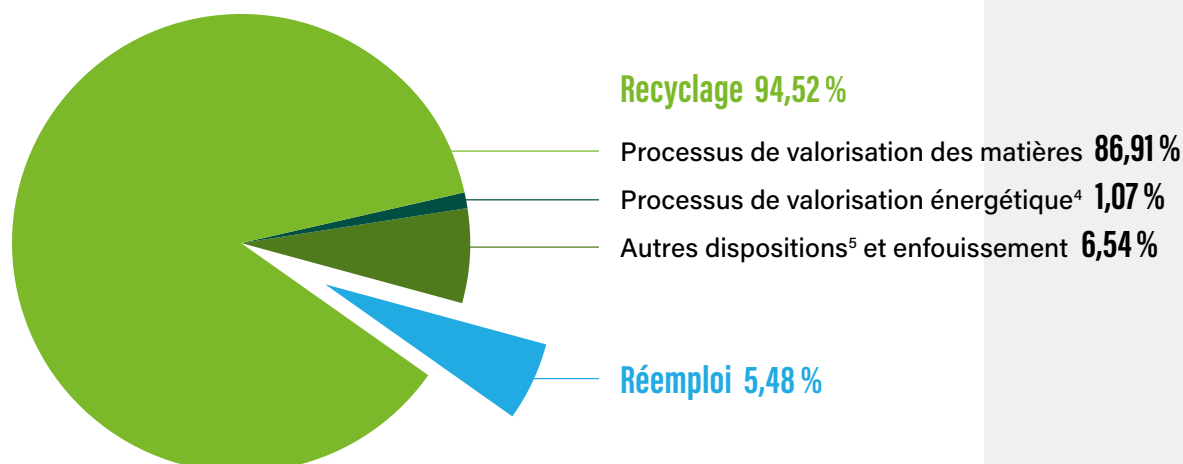
| Catégorie de produits                                                                                       | Quantité récupérée<br>(recyclage et réemploi)<br>(unités) | Taux de récupération atteint<br>(%) | Taux de récupération prescrit <sup>1</sup><br>(%) |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------------------|
| Ordinateurs de bureau, ordinateurs portables, tablettes et lecteurs de livres <sup>2</sup>                  | 486 791                                                   | 30,5                                | 40                                                |
| Dispositifs d'affichage                                                                                     | 730 969                                                   | 70,4                                | 40                                                |
| Imprimantes, numériseurs, télécopieurs, photocopieurs et appareils multifonctions de bureau                 | 251 305                                                   | 63,7                                | 40                                                |
| Appareils cellulaires, téléphones conventionnels, téléavertisseurs et répondeurs téléphoniques <sup>2</sup> | 232 928                                                   | 11,5                                | 25                                                |
| Systèmes audio/vidéo non portables                                                                          | 725 790                                                   | 66,5                                | 40                                                |
| Systèmes audio/vidéo portables/personnels <sup>3</sup>                                                      | 243 074                                                   | 5,3                                 | 25                                                |
| Périphériques d'ordinateur et de console de jeu vidéo                                                       | 879 270                                                   | s. o.                               | s. o.                                             |

1. Avec l'entrée en vigueur du nouveau Règlement, les taux de récupération prescrits ont été ramenés aux valeurs fixées en 2014.
2. L'atteinte des taux de récupération prescrits pour les catégories comprenant des produits ayant une valeur résiduelle et pour lesquels il existe un très fort marché parallèle est difficile, voire impossible.
3. Il est plus ardu de récupérer les petits appareils, car les gens sont moins enclins à s'en départir rapidement puisqu'ils n'encombrent pas la maison. De plus, certaines personnes souhaitent les conserver pour un éventuel usage.

## Traitement des produits

Tous les produits recueillis en 2023 par l'ARPE-Québec ont été recyclés ou dirigés vers le réemploi et la quasi-totalité des matières contenues dans ces appareils ont été valorisées.

Ces résultats sont basés sur les volumes récupérés au cours de l'année dans le cadre du programme.



4. La valorisation énergétique consiste à récupérer et à valoriser l'énergie produite lors du traitement des matières et/ou des composants sous forme de chaleur ou d'électricité.
5. Les autres dispositions sont des méthodes de gestion des matières et/ou des composants non électroniques (p. ex. : papier d'imprimante, rubans magnétiques, bois contenant de la colle, papier plastique d'emballage, étuis de cuir, etc.). Étant donné l'infime quantité de ces matériaux, il est difficile de pouvoir distinguer ceux qui sont effectivement recyclés de ceux qui sont dirigés vers l'enfouissement.

# Disposition des matières

Ce tableau présente la proportion des matières et/ou des composants récupérés et traités en 2023 dans le cadre du programme. Il décrit aussi le traitement que subit chaque matière et/ou composant et indique sa destination finale. La proportion varie en fonction des types de produits qui sont apportés dans nos points de dépôt officiels et de leur composition qui évolue au fil des ans.

| Matière/<br>Composant                                                                                                                                                                                                                                                                          | Traitement                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Destination<br>finale <sup>6</sup>        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| Proportion<br>(%)                                                                                                                                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                           |
| Verre plombé<br>7,96                                                                                                                                                                                                                                                                           | Les tubes sont manuellement et/ou mécaniquement séparés ou sont nettoyés et traités en morceaux pour utilisation dans la fabrication du verre, ou sont fondus pour la récupération du plomb.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | Canada<br>États-Unis                      |
| Plastiques<br>18,43                                                                                                                                                                                                                                                                            | Les plastiques sont manuellement et/ou mécaniquement séparés. Les plastiques identifiables sont nettoyés, triés et transformés en granules réutilisables; les plastiques non identifiables sont employés comme substitut de combustion dans le processus de fonte du métal, utilisés dans la production d'autres combustibles ou acheminés à l'enfouissement.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Canada<br>États-Unis<br>Chine<br>Malaisie |
| Métaux ferreux<br>32,38                                                                                                                                                                                                                                                                        | Les métaux sont manuellement et/ou mécaniquement séparés et fondus pour la récupération.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Canada<br>États-Unis                      |
| Métaux en mélange<br>14,77                                                                                                                                                                                                                                                                     | Les métaux sont manuellement et/ou mécaniquement séparés et fondus pour la récupération.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Canada<br>États-Unis                      |
| Circuits imprimés<br>4,11                                                                                                                                                                                                                                                                      | Les circuits imprimés sont manuellement et/ou mécaniquement séparés et fondus pour la récupération des métaux précieux. Les plastiques, quant à eux, sont utilisés comme un substitut de combustion dans le processus de fonte.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Canada<br>États-Unis<br>Japon             |
| Autres matières/<br>composants<br>3,97                                                                                                                                                                                                                                                         | Les autres matières/composants sont manuellement et/ou mécaniquement séparés et dirigés vers les filières de recyclage appropriées; gérés dans un processus de valorisation énergétique ou acheminés à l'enfouissement.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Canada<br>États-Unis                      |
| Verre non plombé,<br>bois, métaux<br>non ferreux,<br>métaux précieux,<br>poussières, piles,<br>cartouches d'encre<br>et encre, lampes au<br>mercure, fils/câbles,<br>éthylène glycol,<br>déchets<br><br>La proportion<br>de chacune de<br>ces matières ou<br>composants est de<br>moins de 3%. | <p>Le verre non plombé est manuellement séparé et récupéré pour utilisation future ou est utilisé dans un processus de fonte et comme un substitut au « silica flux ».</p> <p>Le bois est séparé manuellement et géré dans un processus de valorisation énergétique ou acheminé à l'enfouissement.</p> <p>Les métaux sont manuellement et/ou mécaniquement séparés et fondus pour la récupération.</p> <p>Les poussières sont mécaniquement collectées et fondues afin de récupérer les métaux.</p> <p>Les piles sont séparées mécaniquement pour la récupération des métaux.</p> <p>Les cartouches d'encre sont nettoyées et remises à neuf pour le réemploi ou sont récupérées pour la valorisation énergétique.</p> <p>Les lampes au mercure sont mécaniquement traitées et séparées en verre, métal et poudre de phosphore. La poudre de phosphore est traitée afin de récupérer le mercure. Le métal et le verre sont récupérés pour utilisation future.</p> <p>Les fils/câbles sont manuellement et/ou mécaniquement séparés et fondus pour la récupération du métal. Les plastiques sont utilisés comme substitut de combustion dans le processus de fonte ou mécaniquement séparés et acheminés à l'enfouissement.</p> <p>Le glycol est manuellement drainé des tubes et raffiné pour utilisation future.</p> <p>Les déchets sont manuellement séparés et acheminés à l'enfouissement.</p> | Canada<br>États-Unis                      |

6. Afin d'assurer le traitement sûr, sécuritaire et écologique de tous les produits recueillis dans le cadre de son programme, l'ARPE-Québec collabore uniquement avec des entreprises approuvées par le Bureau de la qualification des recycleurs (BQR). Ainsi, tout le processus, de la réception jusqu'au traitement définitif de la matière (c.-à-d. du recycleur primaire jusqu'à tous les autres transformateurs en aval), est conforme aux normes de recyclage des produits électroniques en vigueur au Canada, y compris la norme internationale R2. Tous les recycleurs primaires sont situés au Québec. Cependant, afin d'assurer le traitement approprié de toutes les matières et/ou composants provenant des produits électroniques, ils travaillent également avec des transformateurs en aval qui sont eux aussi approuvés par le BQR. De plus, il est interdit à tous les recycleurs participant au programme de l'ARPE-Québec d'exporter des produits électroniques ou des substances préoccupantes vers des pays non-membres de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques).

# Quantité de produits mis en marché

## Unités en 2023 / Par année de référence

L'année de référence, déterminée par le Règlement, est utilisée aux fins du calcul des taux de récupération.

### Ordinateurs de bureau, ordinateurs portables, tablettes et lecteurs de livres



### Dispositifs d'affichage



### Imprimantes, numériseurs, télécopieurs, photocopieurs et appareils multifonctions de bureau



### Appareils cellulaires, téléphones conventionnels, téléavertisseurs et répondeurs téléphoniques



### Systèmes audio/vidéo non portables



### Systèmes audio/vidéo portables/personnels



### Périphériques d'ordinateur et de console de jeux vidéo



# Bilan financier

au 31 décembre 2023

En 2023, l'ARPE-Québec a enregistré un déficit planifié et a puisé dans la réserve afin de couvrir ses coûts. De plus, il a fallu estimer un montant en prévision des investissements obligatoires (pénalités) qui sont le résultat d'un changement réglementaire majeur. Cette somme aura un impact important sur le coût du programme québécois.

| Produits                                              |                        |                       |
|-------------------------------------------------------|------------------------|-----------------------|
| Frais de récupération                                 | 16 992 320             | \$                    |
| Autres revenus                                        | 2 875                  |                       |
| Intérêts                                              | 1 342 165              |                       |
|                                                       | <b>18 337 360</b>      |                       |
| Charges                                               |                        |                       |
| Coûts directs d'exploitation                          |                        |                       |
| Transformation                                        | 7 821 964              |                       |
| Collecte                                              | 2 208 018              |                       |
| Transport et entreposage                              | 4 732 331              |                       |
| Assurance qualité et audit                            | 349 445                |                       |
|                                                       | <b>15 111 758</b>      |                       |
| Autres charges                                        |                        |                       |
| Sensibilisation et communications                     | 2 701 302              |                       |
| Administration                                        | 3 729 138              |                       |
| Indemnité financière versée au gouvernement           | 6 008                  |                       |
| Coûts associés à l'application du nouveau Règlement   | 268 827                |                       |
| Obligation réglementaire d'investissement (pénalités) | 4 210 000 <sup>7</sup> |                       |
|                                                       | <b>10 915 275</b>      |                       |
|                                                       | <b>26 027 033</b>      |                       |
| <b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>  |                        | <b>(7 689 673) \$</b> |
| Réserve financière <sup>8</sup>                       |                        |                       |
| Solde à l'ouverture de l'exercice                     | 35 471 104             |                       |
| Excédent des produits par rapport aux charges         | (7 689 673)            |                       |
| <b>Solde à la clôture de l'exercice</b>               | <b>27 781 431</b>      | <b>\$</b>             |

7. Montant estimé au 31 décembre 2023. L'investissement obligatoire réel sera calculé et soumis à l'approbation de RECYC-QUÉBEC en 2024.

8. En vertu de l'Entente avec RECYC-QUÉBEC en vigueur en 2023, l'ARPE-Québec doit constituer une réserve financière suffisante au maintien du programme et à l'obligation réglementaire d'investissement.



